

PharmaNEWS

La lettre hebdomadaire de pharmacie.ma

Numéro 527 - 23 mars 2020

COVID-19 : Les pharmaciens sont aussi en première ligne !

- ◆ Édito
- ◆ Revue de presse
- ◆ Nouvelles mises sur le marché



COVID-19 : Les pharmaciens sont aussi en première ligne !

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, les professionnels de santé se rendent à leur lieu de travail avec la peur au ventre. Les pharmaciens d'officine ne font pas exception, et il en est de même pour leurs collaborateurs.

Faut-il porter des gants ? Peut-on travailler sans masques ? Doit-on placer des panneaux en plexiglas sur le comptoir ou fermer la pharmacie comme lors des gardes de nuit ? Doit-on limiter la vente de certains médicaments à une boîte par malade ? Peut-on substituer les médicaments pour éviter les déplacements des malades ? Autant de questions qui nécessitent aujourd'hui la diffusion de consignes claires à tous les pharmaciens du Royaume.

L'aménagement des horaires de travail est également un des sujets cuisants qui taraudent les pharmaciens. Le maintien des horaires habituels complique les déplacements des collaborateurs des pharmaciens particulièrement après dix-huit heures. Les conseils et les syndicats devraient travailler la main dans la main pour permettre l'adoption d'horaires plus appropriés avec une répartition des pharmacies de garde permettant de réduire au maximum les déplacements des patients.

La gestion des stocks de médicaments n'est pas non plus chose aisée. Il y a une forte pression sur certaines molécules induites par les achats «paniques». Le ministre de la Santé a rapidement réagi en exigeant des pharmaciens de ne délivrer qu'un mois de traitement à la fois, mais cela suffira-t-il ?



Rien n'est moins sûr, le contexte actuel favorise les achats sans passer par les cabinets médicaux où la distanciation recommandée peut être compromise. Il semble de ce fait préférable de favoriser autant que possible le renouvellement des ordonnances des patients équilibrés en respectant à la lettre les consignes du médecin et en respectant un mois de traitement au maximum. Il faut également

éviter de délivrer sans ordonnances les antibiotiques et particulièrement certains macrolides que les malades cherchent à stocker par ce qu'ils font partie d'un «protocole de prise en charge du Covid-19» qui circule sur la Toile. Si rien n'est fait, le marché risque d'être totalement asséché de ces molécules précieuses ce qui compliquera la prise en charge future des malades qui pourraient être infectés par le Covid-19.

Et que dire des masques dont on a tant besoin et que les pharmaciens n'en trouvent plus, y compris pour eux-mêmes et pour leur personnel ? On peut en dire autant du gel hydro-alcoolique, et même de l'alcool nécessaire à la préparation des alternatives de ces gels.

Certes, ce n'est pas le moment de définir les responsabilités, mais tôt ou tard, il va falloir revoir de fond en comble le circuit de distribution des produits de santé. Tout le monde a constaté que le prix public de vente des médicaments est resté inchangé dans les pharmacies. Ce n'est malheureusement pas le cas de certains dispositifs médicaux dont les prix anormalement élevés ont été imposés par les intermédiaires!

Communiqué du Cabinet Royal

Un Communiqué du Cabinet Royal daté du 22 mars nous apprend que «Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, Chef suprême et Chef d'État-Major Général des Forces Armées Royales (FAR), a donné ses Hautes Instructions au Général de Corps d'Armées, Inspecteur général des FAR, Abdelfettah Louarrak, au Général de Corps d'Armées, Commandant la Gendarmerie Royale, Mohamed Haramou, et à l'Inspecteur du Service de Santé Militaire des FAR, le Général de Brigade Mohamed Elabbar, afin que la médecine militaire prenne part conjointement avec son homologue civile à la délicate mission de lutte contre la pandémie de Covid-19.

En outre, et afin de pallier certaines insuffisances constatées concernant cette pandémie et faciliter la transmission et l'échange d'informations entre les différents services concernés, Sa Majesté le Roi a donné ses très Hautes Instructions à l'effet de déployer des moyens de médecine militaire en renforcement des structures médicales dédiées à la gestion de cette pandémie, sous forme de personnel médical et para-médical des FAR et ce, à partir du lundi 23 mars 2020.

Conformément aux Hautes Instructions Royales, les Services sociaux des FAR et de la Gendarmerie Royale seront également mobilisés dans le cadre de cette opération.

Sa Majesté le Roi, que Dieu l'assiste, exhorte dans ce contexte particulier, les médecins civils et militaires à travailler en bonne entente et intelligence, comme ils l'ont toujours fait, car il y va de la santé des Marocains et des étrangers se trouvant au Maroc».

Source : Cabinet Royal

Sanofi : Nivaquine est produite au Maroc et ne fait l'objet d'aucune activité export

LSanofi : Nivaquine est produite au Maroc et ne fait l'objet d'aucune activité export

Suite à l'article publié par RFI mentionnant que «le stock de Nivaquine achetée par l'État marocain était destiné à l'Afrique subsaharienne», le laboratoire Sanofi a précisé dans un communiqué du 21 mars 2020 que la Nivaquine (chloroquine sulfate), indiquée dans le traitement curatif et préventif du paludisme, dispose d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) valable uniquement pour le marché marocain. Elle est produite au Maroc et ne fait l'objet d'aucune activité export.

Le même écrit indique que dès réception de la requête du ministère de la Santé, Sanofi a livré l'intégralité de son stock de Nivaquine et également de Plaquenil (hydroxychloroquine), indiqué dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et des maladies du collagène.

Le communiqué informe également que Sanofi Maroc suit de très près, en collaboration avec le ministère de la Santé, l'évolution des essais cliniques concernant ces 2 molécules : chloroquine sulfate et hydroxy-chloroquine.

Source : Sanofi

L'infection du Covid-19 chez l'enfant

Une publication parue au «New England Journal of Medicine» (NEJM) fournit une description fort intéressante du spectre de la maladie Covid-19 chez l'enfant.

D'après les autorités chinoises, sur les 72.314 cas, moins de 1% concernait des enfants de moins de 10 ans.

L'évaluation, qui a fait l'objet de publication au «NEJM», a porté sur les enfants affectés par le Covid-19 pris en charge dans l'hôpital pour enfants de Wuhan, le seul établissement habilité à traiter les enfants infectés de moins de 16 ans.

1.391 enfants ont été suivis jusqu'au 8 mars 2020. L'infection par le Covid-19 a été confirmée chez 171 (12,3%) enfants. L'âge médian des enfants infectés était de 6,7 ans. 41,5% d'entre eux ont présenté de la fièvre tout au long de la maladie. Certains enfants ont présenté une toux et un érythème pharyngés.

27 malades (15,8%) n'ont présenté aucun symptôme de l'infection ou de caractéristiques radiologiques de la pneumonie.

12 patients ont présenté des caractéristiques d'une pneumonie sans aucun symptôme de l'infection.

3 patients ont eu besoin des soins intensifs et d'une assistance respiratoire. Ces enfants avaient des comorbidités (hydronéphrose, leucémie pour laquelle le patient était sous chimiothérapie de maintenance, intussusception). 6 patients (3,5%) présentaient une lymphopénie (moins de 1200 lymphocytes par microlitre de sang).

Au 8 mars 2020, un patient était décédé. Il s'agit d'un enfant de 10 mois présentant une intussusception avec défaillance multiviscérale. Il est mort quatre semaines après son admission. 21 patients étaient hospitalisés dans un état stable et 149 patients avaient été autorisés à sortir de l'hôpital.

Contrairement aux adultes, la majorité des enfants infectés par le Covid-19 présentent une évolution clinique plutôt modérée et les infections asymptomatiques sont courantes.

Source : <https://www.gustaveroussy.fr>

NOUVEAUX

Nouveaux au Maroc



medicament.ma

PYLERA 140 MG/ 125 MG/125 MG, Comprimé

Présentation

Boîte de 120

Principes

Oui

Distributeur ou fabricant

SOTHEMA

Composition

Bismuth subcitrate potassique (140 mg) |
Méttronidazole (125 mg) | Tétracycline
chlorhydrate (125 mg)

Famille

Ulcère gastroduodénal (Traitement associé à
l'oméprazole)

Statut

Commercialisé

Code ATC

A02BD08

PPV

803.00 dhs

Prix hospitalier

532.00 dhs



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

TRIPLIXAM 10 MG / 12.5 MG / 5 MG, Comprimé pelliculé

Présentation

Boîte de 30

Distributeur ou fabricant

SERVIER MAROC

Composition

Perindopril | Indapamide | Amlodipine

Famille

Antihypertenseur

Statut

Commercialisé

PPV

164.70 dhs

Prix hospitalier

102.90 dhs

Tableau



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

TRIPLIXAM 10 MG / 12.5 MG / 10 MG, Comprimé pelliculé

Présentation

Boîte de 30

Distributeur ou fabricant

SERVIER MAROC

Composition

Perindopril | Indapamide | Amlodipine

Famille

Antihypertenseur

Statut

Commercialisé

PPV

184.00 dhs

Prix hospitalier

115.00 dhs

Tableau



Recherche



Nouveaux



Laboratoires



Scan

Nouveau

فارما نيوز

دورية الصيدلة

الجائحة... إلتزام المواطن سلامة و أمان

مارس ٢٠٢٠ - العدد ٣

النظام الغذائي

أركان ... قوة جمال
الطبيعة

أوفيسين اكسبو ٢٠٢٠